

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 12

Artikel: Les ambulances
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paruissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les ambulances.

Un des côtés intéressants de l'internement des soldats français est certainement celui qui a trait aux soins des malades. Rien de plus curieux que les ambulances improvisées, à l'installation desquelles chacun mettait la main ; car, à l'origine, elles furent forcément laissées au dévouement de la population, tant les besoins étaient grands. Les malades nous arrivaient par centaines des diverses localités du canton ; les fièvres, les catharrès, les pieds gelés maintenaient continuellement pleins les temples de St-François, de St-Laurent et la chapelle des Terreaux ; leur nombre n'en était diminué que par le départ de ceux de ces malheureux qui étaient recueillis chez les particuliers.

L'aspect de ces temples, transformés subitement en hôpitaux, était vraiment original, le soir, surtout, à la lumière des nombreux réverbères qui éclairaient cette épaisse couche de paille, sur le fond blanc de laquelle se découpaient les uniformes rouges des soldats français. De nombreux visiteurs encombraient les couloirs étroits laissés par les quatre lignées de malades ; aussi voyait-on des dames obligées d'enjamber les bottes de paille, et circuler avec difficulté au milieu d'eux pour porter ici une tasse de thé, là une assiette de bouillon, plus loin un verre de vin.

Les soins étaient si abondants, les bienfaiteurs si zélés que le régime en souffrait parfois cruellement. Ces pauvres soldats de Bourbaki, depuis si longtemps privés de tout, se trouvèrent tout à coup bournrés de tout. Nous avons vu souvent passer successivement devant les mêmes malades, et dans un temps très court, les produits les plus variés. Une dame offrait un morceau de pain doublé d'une tranche de rôti ; une autre, non moins généreuse, la suivait avec un pot de tisane ; une troisième distribuait ensuite de la meilleure grâce, d'excellents pâtés Forney ; après quoi un monsieur, des mieux intentionnés, arrosait le tout de quelques verres de vin de Lavaux. Enfin, pour faciliter la digestion et couper la dysenterie, une garde-malade, qui se connaissait en potions, administrait le laudanum.

Il arrivait un moment où tous ces pauvres internés s'endormaient profondément, tant ils étaient comblés de biens.

On sentit le besoin d'en finir avec ces excès dans le manger et dans le boire, et d'empêcher la trop grande affluence des gens de bonne volonté. Un

comité se mit sagement à la tête des ambulances et il fut décidé que nul ne pourrait entrer dans ces locaux sans être munis d'une étiquette portant le mot PAIX, qui devint une énigme pour beaucoup de gens. Les ambulances allaient donc être réglementées et passer en de nouvelles mains — Mais comment éliminer tant de gens qui avaient jusque-là travaillé sans cesse pour les malades et passé près d'eux plusieurs nuits blanches ?... L'exécution des mesures décidées par le comité devint tout à fait impossible ; les étiquettes sacrées, qui ne devaient briller que sur un nombre déterminé de poitrines, furent distribuées à profusion : on coudoyait la paix partout. Nous n'aurions jamais pensé qu'on pût faire autant d'heureux avec un simple petit carré d'étoffe.

Il n'eut pas été juste, en effet, de voir la femme de l'industriel, la femme du pauvre ouvrier, qui avaient tout fait alors que rien n'était encore organisé, éconduites par des personnes qui venaient s'emparer de la place au moment où la besogne la plus pénible touchait à sa fin.

Ce sont les malades qui recueillirent les fruits de la petite guerre provoquée par l'étiquette de la paix ; ils furent de plus en plus choyés par ceux qui avaient couru la chance d'en être privés. Chacun ou chacune eut son préféré, son favori. On vit alors des dames cultiver leurs chers malades dans la paille des temples, comme on cultive, sur la fenêtre, de pâles et frêles géraniums aux premiers rayons du printemps.

L'une suivait avec une scrupuleuse attention la marche ascendante d'une bronchite, afin de pouvoir déployer toute sa sollicitude au moment de la période aiguë ; une autre s'attendrissait en face d'une pleuro-pneumonie ; une troisième emmaillotait délicatement un orteil, tandis que sa voisine appuyait légèrement sa main blanche sur le front d'un fiévreux ; toutes enfin se montrèrent adorables et furent adorées.

Il va sans dire que les malades avaient leurs préférences, c'est tout naturel. Ainsi, nous avons vu un beau turcos, qui disait souffrir d'un violent mal de tête, renvoyer dédaigneusement le médecin L., qui voulait lui changer une compresse d'eau sédative : « Non, lui dit-il, pas toi !... la jolie demoiselle, là-bas. » Le docteur dut obéir.

Cependant l'administration venait de créer des ambulances définitives et avait hâte de confier ces malheureux aux soins réguliers de la médecine. Il fut grave le moment où il fallut les arracher aux dames de St-Laurent et de St-François... Quels

serrements de cœur ! Toutes se révoltèrent contre les barbares qui sortaient ces pauvres internés de la paille de l'amitié pour les mettre dans les draps du gouvernement.

En vérité, nous comprenons cette indignation, car après tant de douceurs, les soins donnés officiellement doivent paraître bien amers !

Aussi nos aimables sœurs de charité cherchèrent-elles par tous les moyens à dérober leurs malades aux loups ravissoirs : elles les recouvrèrent de paille, elles les dissimulaient sous des couvertures ou désarmaient l'ennemi par de tendres supplications. Toutes défendirent bravement le terrain pied à pied.

Un beau jour, le temple de St-Laurent se trouva complètement évacué, ensuite d'un convoi de convalescents expédié sur Thonon. Les dames sortirent de cette enceinte lentement, le front penché et la douleur dans l'âme ! Une seule ne voulut pas abandonner son poste. Mais comme un enfant éploré auprès d'une cage ouverte, d'où l'oiseau s'est envolé, son regard se promenait avec tristesse sur cette église déserte et veuve de tout Français !

De temps en temps, elle soulevait la paille du bout de sa bottine cambrée pour s'assurer si peut-être l'administration sanitaire n'avait point oublié quelque petit chasseur d'Afrique.

D'autres malades ne tardèrent pas à arriver ; le temple se trouva de nouveau rempli, et bien des âmes charitables furent soulagées. On usa dès lors envers celles-ci des plus grands ménagements ; les malades ne leur furent retirés que peu à peu, les évacuations en bloc étant décidément trop douloureuses.

L'intérêt que quelques personnes portaient aux ambulances était si grand qu'elles voulaient en avoir la photographie. Nous vîmes un jour l'artiste braquer son instrument sur des groupes de malades arrangés avec beaucoup de goût. Leurs bienfaiteurs et leurs bienfaitrices étaient habilement répartis dans le local et les effets de lumière bien ménagés. La réussite nous paraissait certaine et nous désirerions beaucoup posséder un exemplaire de ce charmant tableau, qui pourra s'ajouter à tant d'autres souvenirs du passage de l'armée de Bourbaki.

Quelques personnes se demanderont peut-être comment cette photographie peut s'allier aux préceptes de l'Evangile qui nous recommande l'abnégation et l'humilité dans la pratique des œuvres de bienfaisance. L'observation serait peu juste. Il est vrai que l'Evangile dit, à cet endroit, que la main droite doit ignorer ce que fait la main gauche, mais il n'a jamais défendu de se faire photographier.

Hier, le personnel de l'ambulance des Terreaux a vu s'embarquer pour la Savoie ses chers et derniers soldats. Avec eux s'en allait toute une vie, toute une sphère d'activité, de dévouement, d'affection, de tendres soins.

La séparation fut cruelle. Plusieurs dames accompagnèrent jusqu'à Ouchy ceux qu'une impitoyable convalescence arrachait à leur infatigable zèle.

Il faut cependant que les coeurs charitables se consolent ; les bonnes œuvres ne sont point condamnées à finir avec le départ des derniers débris

de l'armée de l'Est. Il reste chez nous, parmi nos concitoyens, des ambulances permanentes, des besoins constants et des malheureux non moins intéressants que les victimes de la guerre. Seulement ces pauvres gens ne nous sont point envoyés d'une façon aussi dramatique que les soldats de Bourbaki ; des circonstances émouvantes comme celles auxquelles nous venons d'assister n'attirent point sur eux la pitié générale ; non, les nécessiteux de notre pays, les pauvres honteux surtout, souffrent dans le silence ; ils endurent les privations sans se plaindre et ne crient point leurs chagrins par dessus les toits. Aussi ces pauvres gens sont-ils trop souvent oubliés. La charité vigilante et pratiquée avec discernement les trouvera si elle les cherche ; elle les trouvera dans les mansardes, dans les réduits humides et sombres de nos rues étroites, dans ces pauvres maisons délabrées de nos campagnes, où la bise pénètre à travers les parois disjointes, et où de pauvres enfants couchent trois, souvent quatre dans un même grabat.

Nous ne voulons point dire par là que la charité chrétienne ne fasse rien chez nous ; elle fait énormément, au contraire ; mais nous croyons que le champ est vaste et qu'elle peut faire encore davantage.

~~~~~  
Monsieur le Rédacteur,

Pensant vous faire plaisir, ainsi qu'à vos lecteurs, je vous expédie comme curiosité historique, l'extrait suivant, tiré du journal *l'Ami du peuple*, rédigé par le trop célèbre Marat, n° du 16 janvier 1793.

On dirait que ces lignes ont été écrites par l'auteur, au sortir d'une des séances de l'Assemblée nationale de Bordeaux.

« Aux yeux de l'homme qui pense, la Convention nationale offre le plus scandaleux et le plus affligeant tableau. Au lieu d'y voir des hommes réfléchis écouter en silence des projets de décrets, les analyser avec intelligence, les discuter avec décence, adopter avec zèle ceux qui vont au bien public, et rechercher avec une noble émulation les moyens les plus efficaces de sauver la patrie, d'assurer la liberté, de ramener l'abondance, la paix et le bonheur, on n'y voit que des hommes livrés à leur sotte vanité, agités par mille petites passions ou animés d'un zèle presque toujours aveugle ; s'écouter avec les signes de l'impatience, se répondre avec dépit, s'injurier, se menacer, s'agiter en furieux et faire retentir les airs de leurs cris insensés, tel est le tableau du sénat de la nation, du temple des lois.

» Qu'on y transporte un barbare de l'Amérique ou un habitant de quelque région sauvage et qu'on lui dise : « Voilà les législateurs du peuple français ! il se croira au milieu d'un peuple en démence, dont les furibonds ont été choisis pour faire des lois. »

Agréez, etc.

*Un de vos abonnés.*

~~~~~  
Les bons côtés du siège de Paris.

M. Eugène Bersier a publié sous ce titre, dans la *Revue chrétienne*, pendant le siège de Paris, des ré-